

1837-1871. P.-A. Lambrechts ; désigné comme curé en 1842, à la reconstitution de la paroisse ; mort le 19 mai 1875.

1871-1890. Guillaume Pirenne, d'Aubel.

1890-1895. Léonce Deckers ; présida à la reconstruction de l'église ; mort à Engis, le 18 juin 1903.

1895-1901. Martin Lemaire, ancien vicaire à Waremme.

1901-1905. Jean Brach, mort à Hollogne, en octobre 1905.

1905-1913. Victor Abeels, mort curé d'Othée.

1913-1919. Jacques Hauseux, mort à Bierset, le 2 mai 1919.

1919. Hubert-J. Hauseux, frère du précédent.

### Bénéfices.

1<sup>o</sup> *L'autel Notre-Dame*, dit « autel Bertho » ; cité au XV<sup>e</sup> siècle (A. E. LG., *Ordre de Malte*, reg. 1 [Spécification des biens], fol. 22 v<sup>o</sup>).

Collateur : le seigneur laïque de Bierset (A. E. LG., *Cour de Bierset*, liasse 15, Seigneurie [1650]).

Revenus : 14 muids au XVIII<sup>e</sup> siècle (J. BRASSINNE, *Analecta leodiensia*, p. 33).

Ce bénéfice fut annexé à la cure de Bierset en 1632 (*Archives paroissiales*, reg. 17, fol. 15).

Recteurs : Guillaume Rouffart, de Bierset, fils de Jacques Rouffart et de Pentecôte (*Cour de Bierset*, reg. 1, fol. 23 v<sup>o</sup> [1554]).

Fabri (*Ibidem*, liasse 15, Seigneurie [1650]).

La fondation « Biertho et autres » qui existe encore à Bierset est chargée de 52 messes basses.

L'autel Notre-Dame, dit aujourd'hui de la Nativité, à cause du tableau qui le surmonte, est le petit autel de droite de l'église.

2<sup>o</sup> *L'autel de la Sainte-Trinité* (petit autel de gauche).

Collateur : le seigneur laïque de Bierset.

Revenus : 24 muids, en 1558 (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. II [1865], p. 158), et jusqu'en 1797. Ces 24 muids étaient dus exclusivement sur les biens à Bierset du seigneur laïque.

Recteurs : (d'après le registre des revenus de l'autel (A. E. LG., *Cures et bénéfices*, Bierset, 1591-1797) :

1591-1595. Jean Daivid (fol. 1).

1596. Marete, chanoine de Liège (fol. 7).

1691. Jean Souxhon (fol. 32).

1698-1740. Jacques Rouffart, de Bierset, fils de Marck (fol. 48, et *Cour de Bierset*, reg. 3, fol. 76 v<sup>o</sup> [1700]).

1746-1755. Plumier (fol. 89 v<sup>o</sup>).

1755-1781. Jean-Joseph Landrecy, curé de Bierset.

1781 (14 décembre)-1797. Henri-Joseph Pierlot.

JULES HERBILLON.

### DANS L'ÉGLISE DE COMBLAIN-AU-PONT.

Le patronage de saint Martin constitue pour l'église de Comblain-au-Pont une présomption de très ancienne origine.

Si la mention première de cette église ne se rencontre que dans un acte de 1130-1131, celui-ci nous apprend que l'église de Comblain-au-Pont ainsi que les autres églises mentionnées dans ce document, aussi loin que remontaient les souvenirs du rédacteur, avaient toujours été à la collation de l'abbé de Stavelot (1).

Un autre texte contemporain du précédent classe notre église dans celles que l'abbé Poppon I<sup>er</sup>, mort quatre-vingt-deux ans auparavant, le 25 janvier 1048, possédait déjà (2).

Plus récente d'une quinzaine d'années, une charte de l'abbé Wibald, rédigée à Malmédy, le 11 octobre 1146, nous permet de recueillir à son sujet quelques précisions (3). Grâce à elle, nous savons que la dîme de Comblain affectée au vestiaire des moines de Malmédy avait été donnée en fief

(1) « Has omnes [ecclesias] nostra memoria vidimus abbatem dare. » Dénombrement des églises à la collation de l'abbaye de Stavelot (J. HALKIN et C.-G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. I, p. 305).

(2) Dénombrement des redevances payées à l'abbaye de Stavelot-Malmedy (*Ibidem*, pp. 307-308).

(3) *Ibidem*, pp. 381-382.

par les prédécesseurs de Wibald, et qu'ainsi Macaire de Xhignesse, qui venait de mourir, l'avait recueillie de son père Werner.

Antérieurement, c'est la nuit. Les documents n'existant point, interrogeons les faits eux-mêmes.

L'endroit où s'est assis Comblain requérait un établissement humain.

Tout près de là, l'Amblève vient mêler ses eaux à celles de l'Ourthe. Un vallon qui aboutit à la rive gauche de celle-ci, fait directement communiquer le Condroz avec la vallée de l'Amblève. Vers la gauche, ce vallon est bordé par une crête escarpée que délimitent les rochers de la vallée et qu'épaulent, au nord, de puissants contreforts.

Aux habitations, le vallon offrait place. Le plateau, étrangement resserré à son extrémité, convenait à merveille pour l'assise d'un château, refuge des villageois lorsque le danger les menaçait.

Les indications fournies par l'histoire paroissiale ne sont pas moins intéressantes que celles que suggère la topographie.

De la paroisse dont Comblain forma le centre, se sont, au cours des siècles, détachées les paroisses actuelles de Comblain-la-Tour, Fairon, Poulseur, Fraiture et Oneux. Il existait en outre, jadis, une chapelle à Ouhar, près d'Anthisne, et une autre à Renne, sur le territoire de la commune de Hamoir. Une aussi vaste circonscription donne à penser que Comblain constitua le centre d'une de ces paroisses primitives résultant d'une fondation directe.

Rappelons nous le patronage si caractéristique de l'apôtre de la Gaule. Ajoutons-y qu'aussi loin qu'il est possible de remonter, l'antique abbaye de Stavelot possédait la localité. Nous pourrions alors conclure très raisonnablement que ce furent les moines de Stavelot qui y fondèrent le premier établissement du culte, au temps même où s'achevait l'évangélisation de nos campagnes.

Ce furent eux aussi qui, au sommet du promontoire que j'ai signalé, établirent un château-fort. L'histoire en parle peu. Toutefois elle nous apprend que, ravie à l'abbaye, par Waleran III de Luxembourg, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la

forteresse lui fut restituée en 1227. Il est donc inutile, comme certains l'ont tenté, de vouloir y chercher un établissement des templiers (1).

Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, c'est dans l'enceinte du château que se trouvait l'église paroissiale qu'entourait le cimetière.

En 1851, tandis que l'on se préoccupait de construire l'église actuelle, on aménagea pour les besoins du culte, la maison qui fut, par après, affectée aux écoles libres, et que l'on voit encore, tout au bas de la colline que surmontent les ruines du château.

La question de l'emplacement de l'église primitive présente certaines difficultés. Il n'est pas possible de les résoudre en affirmant que jusque vers 1625, ce fut la petite chapelle Saint-Quirin qui était située dans le vallon, et dont quelques pans de mur subsistent, qui constituait l'église paroissiale.

Cette chapelle était parfois aussi appelée la chapelle Saint-Aubin, parce qu'une statue de ce saint y attirait les fidèles (2).

(1) De ce raconter je crois saisir l'origine. DEL VAUX, dans son *Dictionnaire géographique de la province de Liège* (2<sup>e</sup> édition, Liège, 1841, t. I, p. 111), écrivait à l'article *Comblain* : « On y remarque une maison bâtie dans un ancien couvent, appelé Saint-Aubin, que l'on croit avoir été habité par les Templiers », puis mentionnait : « Une église dédiée à saint Martin, ancienne paroissiale, située sur un rocher, ou ancien fort, dans un château, au bas duquel se trouve une maison qui était jadis un château, nommé Montuy. » La distinction est donc nettement formulée entre le couvent de Saint-Aubin « que l'on croit avoir été habité par les Templiers » et « le château antique où était établie l'église ». Tout au plus, pourrait-on conclure de ce texte que les templiers avaient possédé une propriété à Comblain. Mais ce n'est point ce qu'en ont tiré ceux qui l'ont utilisé. Ainsi en ont agi Jourdain et Van Stalle, de même que De Seyn qui ont fait de larges emprunts à leurs prédécesseurs. Pour les premiers (*Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique*, t. I, Bruxelles [1896], p. 277-278), de la tour qui se trouve dans le cimetière : « on croit qu'elle a appartenu aux Templiers ». DE SEYN (*Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, t. I, Bruxelles, 1924, p. 221) reproduit presque textuellement cette phrase. Désormais, l'erreur avait tout ce qui lui fallait pour se perpétuer. Il me suffira cependant pour montrer qu'elle n'a point de fondement, de noter que le Baron Jules de Chestret de Hanefte qui a consacré à l'*Ordre du Temple dans l'ancien diocèse de Liège ou la Belgique orientale*, une étude très fouillée (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, t. LXX [1901], pp. 297-348), n'y mentionne point la prétendue maison du temple à Comblain.

(2) D'après une tradition locale, cette statue fut brûlée par les Français lors de la bataille qui, en 1794, les mit aux prises, sur l'Ourthe,

J'ignore quand elle disparut. Il semble qu'autour d'elle, de nombreux défunts reçurent la sépulture, et la constatation que l'on en a fait pourrait sans doute conduire à penser que dans cet oratoire, il faudrait voir la plus vieille église de la localité.

Mais à cette hypothèse fait obstacle le nom du patron de l'église. Que celui-ci ait été dès l'origine, comme il l'est encore aujourd'hui, saint Martin, il suffirait pour le prouver, d'observer que la chapelle de Fairon qu'un pouillé transcrit en 1670, qualifie de chapelle ou « plutôt de paroissiale au même titre que celle de Comblain », dont elle dépendait, se trouvait sous le même patronage. D'autre part, le culte de saint Martin, est, dans nos régions, beaucoup plus ancien que celui de saint Quirin.

Pour que la chapelle dédiée à ce saint, eût été jadis l'église paroissiale, il faudrait admettre qu'à l'origine, elle aurait eu saint Martin pour patron, et que, devenue par suite de la vétusté, impropre au culte, elle aurait été remplacée, dans son rôle de paroissiale, par la chapelle du château à laquelle elle aurait apporté le nom de son titulaire.

L'antique église aurait alors reçu le vocable de saint Quirin que le culte que l'on y rendait à saint Aubin devait reléguer au second plan, à tel point que souvent cette chapelle est mentionnée sous le nom de Saint-Aubin.

Celui qui a quelque peu étudié les anciennes paroisses, reculera devant de telles hypothèses. Une église qui cesse de servir de centre à une paroisse, ne change pas pour cela de vocable. On l'appellera la vieille église, mais on ne la connaîtra pas comme la chapelle d'un autre saint que celui qui en était jadis le titulaire.

Semblable substitution ne pourrait s'opérer que par l'effet d'un très long temps ou par le prestige d'un saint devenu beaucoup plus populaire que l'antique patron.

avec les Autrichiens. Certains assurent même que la chapelle qui renfermait cette statue, fut incendiée en même temps. Je n'en crois rien, car Del Vaux (*Op. cit.*) qui, en 1841, mentionne l'acte de vandalisme dont fut victime la statue, n'aurait pas manqué de signaler le fait beaucoup plus grave qu'aurait constitué l'incendie de la chapelle qui la contenait.

Pour le cas qui nous occupe, nul de ces deux motifs n'a certainement joué. Il resterait à expliquer que le cimetière qui à peu près, depuis 1625, entoure l'église Saint-Martin dans l'enceinte du château, aurait été jusqu'alors séparé du centre de la paroisse, et que c'est autour de la chapelle Saint-Quirin que l'on aurait procédé aux inhumations.

A supposer que les tombes que l'on a trouvées à cet endroit, ne soient pas antérieures à la création de la paroisse (1), je crois que cette anomalie trouverait aisément son explication.

L'espace disponible dans l'enceinte du château était forcément très restreint. L'église dont la tour formait, semble-t-il, le donjon du château, en occupait une bonne partie. Il n'en résultait guère d'inconvénient parce qu'en cas de besoin, le temple lui-même pouvait aussi servir d'abri pour les villageois. Mais les tombes auraient été malaisément logées dans une aire aussi réduite. C'est au pied du château, autour de la chapelle Saint-Quirin, que les défunts trouvaient leur dernière demeure. Lorsque par suite de modifications introduites dans la poliorcétique, le vieux castel fut déchu de son rôle de protecteur, rien ne s'opposa plus à ce que dans les limites de son enceinte, les morts vinsent s'abriter à l'ombre du temple paroissial. Telle est du moins l'hypothèse qui me vient à l'esprit. En tout état de cause, il est certain que, depuis au moins, le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est tout autour de l'église du château que prirent place les sépultures.

En 1853, l'édifice qui devait remplacer la vieille construction se trouvait en état d'accueillir les fidèles. Il porte bien la marque du temps où il fut élevé, et son architecte ne connaissait que fort imparfaitement les styles du moyen âge dont il s'est inspiré. Grâce à l'emploi de la pierre du pays, son œuvre échappe à cet aspect sordide de bâtiment d'usine qu'offrent trop d'édifices religieux élevés au siècle dernier.

Ces pierres, on raconte qu'elles furent empruntées aux ruines du château et à son église. Seule la tour de celle-ci

(1) Ce dont je ne suis nullement convaincu. Il ne m'a pas été possible d'obtenir une indication précise sur l'âge de ces tombes, mais les renseignements qui m'ont été fournis me laissent supposer qu'il pourrait s'agir d'une nécropole antérieure à la construction de la chapelle.

subsiste. Elle demeure debout au milieu du cimetière, et devant celui-ci s'étend un parc aux frondaisons magnifiques.

A droite de l'entrée de l'église, une petite chapelle abrite les fonts baptismaux qui consistent en une cuve hexagonale (hauteur : 0 m. 103 ; diamètre extérieur : 0 m. 85) portée sur une colonne, et décorée des quatre têtes symboliques dont la signification a suscité diverses interprétations. L'œuvre remonte environ au XIV<sup>e</sup> siècle. Qui s'en douterait en l'examinant ?

Un des prédécesseurs du curé actuel confia, certain jour, à un tailleur de pierre le soin d'apporter à la cuve une très légère restauration. Lorsqu'il revint, après une absence de quelques heures, il eut la stupeur de constater que l'ouvrier, persuadé de faire merveille, avait complètement retaillé les fonts.

Dans cette petite chapelle baptismale, Monsieur l'abbé Joseph Peeters auquel est actuellement confiée la paroisse, a soigneusement fait placer un charmant petit autel de style renaissance qui se trouvait jadis dans la chapelle Saint-Quirin (hauteur : 2 m. 70 ; largeur : 1 m. 20).

Sur cet autel, se dresse une statuette de la Sainte Vierge dans le style du XVII<sup>e</sup> siècle (hauteur : 1 m. 10), et près des fonts, un groupe de l'Ange gardien guidant un enfant (hauteur : 1 m. 20). Son auteur avait soigneusement examiné les œuvres de Delcour. Mais s'il avait indirectement recueilli l'enseignement du maître, il était loin d'en avoir reçu le talent en partage. Les deux anges adorateurs de moindre dimension (hauteur : 0 m. 42) relevant des mêmes données, et qui sont peut-être l'œuvre du même sculpteur, suscitent la même remarque.

Quand on pénètre dans l'église, l'œil se dirige immédiatement vers le maître-autel aux belles proportions, décoré d'excellents motifs de style Louis XIV taillés en plein bois (hauteur : 7 m. 50 ; largeur : 3 m. 20).

S'il faut en croire une tradition, cet autel copié sur celui de l'église de la Madeleine à Paris, aurait été exécuté sur les ordres du célèbre architecte Jean-François de Neufforge, originaire de la paroisse, et le transfert de Paris à Comblain en aurait été effectué au moyen d'un char traîné par des bœufs

blancs. Si ce récit à quelque fondement, il ne peut s'agir d'une copie de l'autel de l'église actuelle de la Madeleine car celle-ci, dont la construction fut décidée par Louis XV, en 1757, ne fut achevée qu'après bien des avatars, et ne fut consacrée qu'en 1842. Je doute d'ailleurs de ce que Neufforge dont les premières compositions relèvent du style Louis XV et qui, suivant les modifications du goût, glissa ensuite au style Louis XVI, voulant faire un don à l'église de son village, aurait fait réaliser une copie d'une œuvre déjà vieille plutôt que de dessiner un autel conforme à ses sentiments. Vraisemblablement, ce joli récit n'est que légendaire.

Contentons-nous d'admirer l'autel, et ajoutons que si le tableau qu'il encadre, et où figure le Lavement des pieds, ne requiert ni la signature de Gaspard de Crayer, ni celle de Bertholet Flémalle auxquels on l'a généreusement attribué, il constitue une composition honorable dont un léger nettoyage ferait mieux encore ressortir les mérites.

Aux sculptures que j'ai citées s'adjoignent l'effigie de saint Roch, sobrement réalisée (hauteur : 1 m. 40), celle de saint Hubert (hauteur : 1 m. 40) et celle de sainte Catherine (hauteur : 1 m. 25), elle aussi dans la manière de Delcour.

Dans cette petite galerie de sculptures, la place d'honneur revient à la statuette du patron de l'église représenté non point en cavalier romain partageant son manteau avec un miséreux, mais revêtu des habits ecclésiastiques, coiffé de la mitre, et tendant son aumône à un estropié qui le sollicite (hauteur : 1 m. 10).

Cette œuvre rentre dans la catégorie de ces sculptures exécutées dans nos régions, au XVI<sup>e</sup> siècle, et dont les auteurs, prenant comme modèle quelqu'un de leur entourage, souvent, j'imagine, un donateur, nous ont livré ces faces, les unes replettes, de religieux ou de prêtres pour lesquels la régularité de l'existence et la tranquillité de l'esprit compensent la sobriété du régime ; d'autres, ascétiques et creusées ; d'autres enfin que les soucis ont marquées d'une empreinte morose. Quelle que soit leur expression, ces visages que les contemporains devaient bien reconnaître, nous apparaissent extraordinairement vivants.

A la sacristie, est conservé un ostensor en argent doré (hauteur : 0 m. 54) dont une inscription gravée en capitales sur le pied, nous fait connaître l'origine :

MAGISTER ADOLPHUS DE BOYS IN FAIRON ET COMBLEN PASTOR  
ME FIERI FECIT A<sup>o</sup> 1613 (1).

Malgré la date tardive de son exécution, l'œuvre présente dans la conception de l'ensemble et dans plusieurs de ses détails, les caractéristiques du style gothique finissant. Sur le pied, reposait un cylindre de verre accosté des statuette de la Sainte Vierge et de saint Lambert, qu'abritait un dais très ouvragé.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ou au début du siècle suivant, voulant mettre cet ostensor au goût du jour, on imagina de supprimer le dais et le cylindre, et de les remplacer par deux anges tenant une couronne au-dessus d'un disque de cristal entouré de rayons. La facture nettement inférieure et la parcimonie avec laquelle on a utilisé le métal me font supposer que ce fut plutôt au commencement du siècle dernier que la transformation fut opérée.

Sans doute, l'église de Comblain est en elle-même assez banale ; mais on a pu cependant constater que par les souvenirs qu'elle évoque et les œuvres d'art qu'elle renferme, elle mérite de retenir l'attention. S'il m'a été permis de signaler les uns et les autres, je le dois à l'obligeance de Monsieur l'abbé Peeters qui m'a fort aimablement fourni diverses indications, et à qui je suis heureux d'exprimer ma gratitude.

JOSEPH BRASSINNE.

---

(1) Il semble bien qu'à ce moment, le curé de Comblain et de Fairon résidait dans cette dernière localité qui lui offrait peut-être un séjour plus agréable ou une église mieux aménagée. C'est sans doute en raison de cette résidence du curé à Fairon que la chapelle de ce village avait pris l'importance que reflète le texte du pouillé de 1670 que j'ai cité : « Comblen et Fairon. Integra ecclesia. Patronus : sanctus Martinus. Fairon. Capella dependens vel potius aeque parochialis ac altera. Patronus : sanctus Martinus etiam (A. DE NOUË, *Etudes historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmedy*, Liège, 1848, p. 493).

## ORIGINE DES ERNON OU CLOES.

Arnoldus a formé, entre autres, le nom patronymique Ernen, Ernon, Ernou, nom quelquefois confondu.

Il se rencontre dans plusieurs lieux de notre frontière nord : à Mortroux, avant 1530 (1) ; à Warsage ; Aubin-Neufchâteau ; Fouron-le-Comte ; Noorbeek ; Visé ; Julémont ; Maastricht (2) ; Mons-Bombaye, au XVIII<sup>e</sup> siècle ; au XIX<sup>e</sup> siècle, à Mheer ; Aubel ; à Chainieux, au XX<sup>e</sup>.

La famille dont nous nous occupons dans cet article ne portait pas autrefois le gentilice Ernon.

Son vrai nom était Cloes, famille de Mortroux, venant sans doute de la Supexhe (Saint-Remi). Un membre, mayeur de Mortroux par nomination du 20 octobre 1689, et de Neufchâteau, du 13 octobre 1687, Toussaint Cloes del Supexhe, fils de Mathieu Cloes-Ernon del Supexhe, époux de Marguerite Burdo, adopta le nom Ernon, « par complaisance et à la réquisition de Jacques Ernon », mayeur de Neufchâteau (1672), son oncle maternel « agent en Cour à Bruxelles et pensionnaire des quatre membres de Flandre » ou des États de Flandre. Cette complaisance valut au neveu d'être en 1706, l'héritier universel du dit Jacques Ernon, témoin de son mariage à Bruxelles, en 1689. La déclaration du mayeur de Mortroux, Jean Cornet, le prouvera.

C. Ô KELLY.

### Déclaration.

Nous mayeur et échevins de la Cour et Justice de Mortroux, au duché de Limbourg, certifions et attestons, en faveur de justice et de vérité, à la réquisition du Rnd S<sup>r</sup> Jean-Bartholomé-François Ernon, chanoine prémontré, à Liège ; du S<sup>r</sup> Toussaint-Joseph Ernon, licentié en médecine, resident à Aix-la-Chapelle, veuf de feu la demoiselle Marguerite-Claire Beisselle et présentement en secondes noces, avec

(1) En 1619, les archives de Mortroux citent Maroye, fille de feu Lambert Ernon, en vie, en 1555 ; mère de Louis Josselet ; feu Michel Ernon, son frère, époux de Stynon.

(2) Winand Ernou, fut le dernier recteur du collège des Jésuites, à Maestricht, en 1773. Il avait été baptisé à Maestricht le 15 janvier 1715 et était fils de Nicolas Ernou et Anna Bettonville, mariés, le 30 mars 1712, en la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.